



Règlement de la « Randonnée Pir & Mett Clemens » du 15 août 2011

Départ et inscriptions :

Bettembourg, place de l'église
de 8.00 à 10.00 hrs pour 115 km
de 8.00 à 11.00 hrs pour 50 et 72 km
de 8.00 à 14.00 hrs pour 20 km

Contrôles :

Les points de contrôle sont :

Schuttrange (50 km)	de 08.45 à 12.00 hrs
Rodenbourg (72 km)	de 09.15 à 13.00 hrs
Echternach (115 km)	de 10.00 à 12.30 hrs
Bettembourg Départ/Arrivée	de 08.00 à 16.00 hrs

Chaque participant doit présenter personnellement sa carte au contrôleur. Si à l'arrivée la carte de contrôle n'est pas poinçonnée valablement, le participant doit être exclu du classement et son droit d'inscription ne sera pas remboursé.

Droit d'inscription :

**gratuit pour le parcours 20 km et les jeunes de moins de 16 ans
5,00 € pour les parcours 50 km, 72 km et 115 km**

Douches :

Centre sportif, rue J.H. Polk, BETTEMBOURG

<p>La licence est à présenter sur demande Le port d'un casque est vivement recommandé</p>
--

Coupes:

- o *au plus jeune participant*
- o *au participant le plus âgé*
- o *au club avec le plus grand nombre de participants (Luxembourg)*
- o *au club avec le plus grand nombre de participants féminin*

Les coupes sont distribuées sous la surveillance des responsables de la FSCL

Règles:

Est en vigueur le règlement cyclotouriste de la Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL). Les participants sont tenus à respecter le code de la route. En cas de non-respect du règlement le participant est exclu de la randonnée et n'a pas droit au remboursement de son droit d'inscription.